



En classe de première, « le bac, c'est dans trois mois »

Avec la réforme du lycée, la première des trois sessions d'épreuves communes de contrôle continu débutera fin janvier pour les élèves de première. Lycéens et enseignants s'interrogent sur les modalités de passation. « Les profs nous avaient prévenus : avec la réforme du lycée, l'année de première allait plus ressembler à un sprint qu'à un marathon, raconte Marie, lycéenne à Brest. Le rythme va au-delà de mes prévisions. »

« Seulement » un mois après la rentrée des classes, l'adolescente raconte avoir commencé à « planifier ses révisions ». Et elle n'est pas la seule. « Le bac, c'est dans trois mois, témoigne Jeanne, lycéenne en Seine-Saint-Denis. Avant, on mettait un coup d'accélérateur au printemps. Maintenant, c'est dès la Toussaint ! » Pour trouver ses « repères » – alors que, selon elle, « même les enseignants en manquent » –, la jeune fille explique « s'appuyer sur le collectif » « Le point positif, c'est que, même à trente-cinq élèves par classe, même avec des spécialités différentes et des emplois du temps chargés, l'atmosphère au lycée est vraiment bonne. On patauge... donc on s'entraide. Il n'y a pas de temps à perdre ! »

40 % de contrôle continu

C'est en janvier que débiteront les premières « épreuves communes de contrôle continu » – les « E3C », selon le sigle en vigueur – qui introduisent 30 % de contrôle continu dans ce bac nouvelle formule ; et 40 % en tenant compte des notes inscrites dans les bulletins.

Trois sessions sont prévues : la première, entre janvier et mars, concernera l'histoire-géographie, les langues vivantes et, pour la voie technologique, les mathématiques.

La deuxième, entre avril et la mi-juin, portera sur les mêmes matières ainsi que sur l'enseignement scientifique de la voie générale – nouveauté du « bac Blanquer » –, ainsi que sur l'enseignement de spécialité que les lycéens choisiront d'abandonner en terminale (ils suivent trois spécialités en première, deux seulement l'année d'après, en lieu et place des séries L, S et ES qui ont été abrogées).

La troisième session est, elle, programmée à la fin de l'année de terminale, en plus des épreuves finales (quatre écrits et un oral). « Ça donne le sentiment d'avoir devant soi deux ans de bac quasi non stop », résume Nassin, lycéen à Marseille.

« Les élèves, les parents, sont inquiets. On a très peu de sujets zéro sur lesquels les entraîner. »

Ces précisions ont été portées à la connaissance du monde enseignant dans une « note » adressée par le ministère de l'éducation, le 9 octobre, aux recteurs et aux proviseurs.

« Il était temps, réagit Stéphane, enseignant à Marseille. Nous n'avions jusqu'à présent aucune information de la part de notre hiérarchie. » Un sentiment partagé par Florent, professeur à Sarcelles, dans le Val-d'Oise : « Les élèves, les parents, sont inquiets. On a très peu de sujets zéro sur lesquels les entraîner. Pouvoir leur préciser le quand et le comment, c'est déjà ça... »

Mais cela ne suffit pas, martèle-t-on au SNES-FSU : ce même 9 octobre, le syndicat majoritaire est monté au créneau pour demander l'annulation de la première session d'épreuves et dénoncer un « niveau inédit d'impréparation ». Dans une majorité de lycées, selon ses remontées, les professeurs ignoraient encore, début octobre, comment seraient organisées les salles d'examen et comment les sujets seraient choisis.

Une « banque nationale de sujets »

Sur ce choix, justement, le ministère a confirmé l'ouverture, à compter du 1 décembre, d'une « banque nationale de sujets » dans laquelle enseignants et proviseurs pourront puiser.

Pour le reste, l'organisation pratique sera assumée par les lycées : soit les classes d'un même établissement pourront travailler sur un même sujet le même jour à la même heure, soit elles

travailleront à des horaires différents choisis « par classes ou par créneaux de convocation », peut-on lire dans la note. Dans ce scénario-là, en toute logique, les sujets ne seront pas les mêmes. « Dans la mesure du possible, la composition sur le même sujet à la même date doit être privilégiée par l'établissement », précise néanmoins le ministère. Aux lycées de trancher.

Le « mode d'emploi » livre d'autres détails. On y apprend qu'une « configuration de salle de type examen » ne sera pas nécessaire. Que les copies, numérisées, seront corrigées par des enseignants de l'établissement (ils ne pourront toutefois pas corriger celles de leurs propres élèves), ou par d'autres professeurs de l'académie.

Un point sur lequel des « arbitrages » sont encore attendus, dans le cadre du comité de suivi de la réforme du lycée, avance Philippe Vincent, porte-parole des proviseurs du SNPDEN-UNSA : « Vu tout ce qu'ont eu à gérer les chefs d'établissement en cette rentrée, il nous semble que la gestion de la correction ne peut pas leur incomber. Dans le contexte actuel, ce serait le dossier de trop... » Une commission d'harmonisation se réunira, dans chaque académie, après chaque session de contrôle continu.

Comment garantir l'égalité de traitement ?

« Cela suffira-t-il à garantir l'égalité de traitement entre les candidats », s'interroge Florent, l'enseignant de Sarcelles. Dans son lycée, décision a été prise de faire « présélectionner » par l'équipe trois à quatre sujets puisés dans la « banque nationale » et portant sur les chapitres abordés en début d'année. Au proviseur d'arrêter le « choix final ».

« Dans d'autres lycées du département on sait déjà qu'on en présélectionnera une dizaine. Qui peut croire qu'un 15 sur 20 obtenu ici vaudra, demain, un 15 sur 20 décroché un peu plus loin ? » La question résonne bien au-delà des cercles syndicaux, alors que, dans la nouvelle procédure Parcoursup d'affectation dans l'enseignement supérieur, la prise en compte du lycée d'origine est plus forte.

« Je tire par avance mon chapeau aux proviseurs, à l'administration, face à la surcharge de travail qui s'annonce. »

« Dans notre ville, le choix a été fait de planifier les épreuves dans tous les lycées à la même date, explique pour sa part Alex, qui enseigne lui aussi dans le Val-d'Oise, mais à Argenteuil. On se prémunit ainsi des doublons. Mais on reste dans l'expectative sur le fond. Je tire par avance mon chapeau aux proviseurs, à l'administration, face à la surcharge de travail qui s'annonce », dit-il.

« Les profs eux-mêmes nous le disent : ils avancent à l'aveuglette, raconte Pablo, lycéen à Paris. J'ai compris ce qui nous attend en janvier, mais pour la deuxième session, c'est encore flou. » Le « principe » du contrôle continu n'effraie pourtant pas l'adolescent. Au contraire : « Etre jugé sur le temps long, et pas seulement le jour J, c'est plutôt rassurant quand on est sujet au stress. »

Tous ne pensent pas comme lui : « J'ai l'impression de jouer le bac en permanence, dit Marie. En classe de seconde, et même en troisième, on s'était préparés à un certain type d'épreuves. Les formats, les programmes ont changé. Tout cela est dépassé... » Jeanne, elle, ne perd pas le cap : « Avoir peur de ne pas maîtriser les épreuves, est-ce anormal quand le bac approche ? Je refuse que cela pèse sur mes révisions. »